



NOTE DE TRAVAIL

TREIZIÈME CONFÉRENCE DE NAVIGATION AÉRIENNE

Montréal (Canada), 9 – 19 octobre 2018

COMITÉ A

Point 1 : Stratégie mondiale de navigation aérienne

1.2 : Amélioration et mesure des performances de navigation aérienne au moyen du cadre des mises à niveau par blocs du système de l'aviation (ASBU) et des blocs constitutifs de base (BBB)

**PROPOSITION DE NIVEAU TECHNIQUE MONDIAL POUR LA SIXIÈME ÉDITION
DU PLAN MONDIAL DE NAVIGATION AÉRIENNE (GANP)**

(Note présentée par le Secrétariat)

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

La présente note décrit les travaux en cours concernant l'actualisation du cadre des mises à niveau par blocs du système de l'aviation (ASBU), y compris le processus et les principes directeurs sous-jacents, ainsi que le processus de gestion des changements proposé afin de le tenir à jour. Elle présente aussi le concept d'un cadre de blocs constitutifs de base (BBB) et explique la raison d'être de l'élaboration de ce concept. Ces deux cadres mondiaux feront partie du niveau technique mondial de la structure à couches multiples proposée pour la sixième édition du *Plan mondial de navigation aérienne* (GANP, Doc 9750).

Suite à donner : La Conférence est invitée à approuver la Recommandation 1.2/xx — Niveau technique mondial de la sixième édition du GANP (Doc 9750), figurant à la section 3.

<i>Objectifs stratégiques :</i>	La présente note de travail se rapporte aux Objectifs stratégiques Sécurité et Capacité et efficacité de la navigation aérienne.
<i>Incidences financières :</i>	<i>Incidences pour la communauté aéronautique :</i> Aucune. <i>Incidences pour l'OACI (par rapport aux ressources actuellement prévues au budget du Programme ordinaire) :</i> Étant donné que l'élaboration et la mise en œuvre graduelle des normes et pratiques recommandées (SARP) de l'OACI se poursuivront pendant les prochains triennats, des ressources supplémentaires, financières et humaines, seront nécessaires pour soutenir les efforts de l'OACI dans le domaine de la planification mondiale de la navigation aérienne.
<i>Références :</i>	Doc 9750, <i>Plan mondial de navigation aérienne</i> Résolution A39-12 de l'Assemblée : <i>Planification mondiale de l'OACI en matière de sécurité et de navigation aérienne</i> AN-Conf/13-WP/11 AN-Conf/13-WP/18 AN-Conf/13-WP/25

1. INTRODUCTION

1.1 La structure à couches multiples proposée pour la sixième édition du *Plan mondial de navigation aérienne* (GANP, Doc 9750) vise à améliorer la communication avec les gestionnaires techniques et de haut niveau et à ne laisser de côté aucun État ni aucune partie prenante. Cette structure à quatre couches est constituée d'un niveau mondial (stratégique et technique), d'un niveau régional et d'un niveau national. (cf. AN-Conf/13-WP/18.)

2. ANALYSE

2.1 Niveau technique mondial

2.1.1 Le niveau technique mondial destiné à appuyer les gestionnaires techniques découlera du niveau stratégique mondial qui fournira une orientation stratégique de haut niveau. L'harmonisation des niveaux stratégique et technique permettra aux parties prenantes de l'aviation d'orienter et d'optimiser leurs efforts et leurs ressources.

2.1.2 À cet égard, le niveau stratégique mondial comprendra une feuille de route conceptuelle constituée d'étapes évolutives (cf. AN-Conf/13-WP/18) qui permettront par la suite de définir des concepts spécifiques d'exploitation et de nouvelles améliorations opérationnelles dans le cadre des mises à niveau par blocs du système de l'aviation (ASBU). Ces améliorations opérationnelles serviront ensuite de référence pour les activités régionales et nationales de recherche et de développement.

2.1.3 Une fois validées et prêtes à être déployées, ces améliorations opérationnelles appuieront l'adoption d'une approche holistique axée sur les performances pour la modernisation du système de navigation aérienne à un coût raisonnable et en fonction de besoins spécifiques, tout en assurant l'interopérabilité des systèmes et l'harmonisation des procédures.

2.1.4 Le niveau technique mondial, en plus d'appuyer les activités de recherche, de développement et de mise en œuvre (cf. AN-Conf/13-WP/18), définira les services de base à fournir pour l'aviation civile internationale.

2.2 Cadre des mises à niveau par blocs du système de l'aviation (ASBU)

2.2.1 La quatrième édition du GANP instaurait le cadre ASBU qui définit un groupe d'améliorations opérationnelles et leurs avantages correspondants en matière de performance organisé autour de domaines clés du système de navigation aérienne (fils ASBU) et basé sur des échéances ou jalons de disponibilité (blocs ASBU). La 39^e session de l'Assemblée de l'OACI a entériné la cinquième édition du GANP qui comprend les mises à jour apportées au document de l'ASBU et fournit des additifs pertinents tout en maintenant la stabilité de sa structure, conformément à la demande faite par la communauté aéronautique.

2.2.2 Les principaux objectifs du cadre ASBU sont les suivants :

- a) guider l'évolution du système de navigation aérienne en fournissant des éléments indicatifs à l'appui de la prise de décisions concernant les activités de recherche et de développement à l'échelle mondiale ;

- b) soutenir les États et les autres parties prenantes dans la planification de la modernisation du système de navigation aérienne en fonction de leur performance et de leurs besoins opérationnels ;
- c) assurer l'interopérabilité des systèmes et l'harmonisation des procédures.

2.2.3 Pour parvenir à ces objectifs, il faut améliorer la cohérence et la compréhension commune des améliorations opérationnelles spécifiques associées aux fils ASBU. De plus, pour que le système de navigation aérienne qui évolue constamment demeure pertinent, le contenu technique du cadre ASBU devrait suivre cette évolution. Par conséquent, bien que la stabilité demeure un principe directeur, une révision de la structure, du format et du contenu technique du cadre ASBU est nécessaire pour faire en sorte qu'il soit plus complet, plus cohérent et plus ciblé au moment de la mise en œuvre.

2.2.4 Une équipe multidisciplinaire composée d'experts indépendants, désignée « ASBU Panel Project Team » (ASBU PPT), a été créée et est chargée de la révision de la structure et du contenu du cadre. Ces experts, issus des groupes d'experts compétents de la Commission de navigation aérienne de l'OACI, agissent comme coordonnateurs pour les différents groupes d'experts œuvrant à la révision du cadre ASBU. Afin d'assurer la cohérence au cours des travaux menés en ligne et hors ligne, l'équipe ASBU PPT a élaboré un modèle pour la révision des fils ASBU. Ce modèle a aussi aidé à améliorer la compréhension des principales composantes du cadre ASBU.

2.2.5 Le modèle en question comprenait six parties. Les quatre premières portaient sur la description fonctionnelle du fil qui comprenait la définition de ses éléments et des catalyseurs (éléments habilitants) correspondants. Les deux dernières parties mettaient l'accent sur l'analyse des performances des éléments faisant partie du fil. Un catalogue d'objectifs de performance a servi à analyser et à déterminer les bénéfices attendus en matière de performance, dans certaines conditions opérationnelles, de chaque amélioration opérationnelle de la navigation aérienne. (cf. AN-Conf/13-WP/11).

2.2.6 Le modèle a aussi facilité la migration du cadre ASBU vers une application en ligne qui permet l'affichage, le traitement et le filtrage des informations, améliorant ainsi la lisibilité pour toutes les parties prenantes. Cette application basée sur le Web permettra aussi la tenue à jour du contenu technique du cadre ASBU, en conformité avec un processus convenu de gestion des changements tout en assurant la cohérence et la stabilité de la structure du cadre. L'application web en cours de mise au point est accessible sur le portail GANP à <https://www4.icao.int/ganportal/ASBU> (cf. AN-Conf/13-WP/18).

2.2.7 Pour assurer la transparence et une compréhension commune des changements proposés, il est essentiel d'avoir un processus de gestion des changements efficace pour le suivi de la définition, de l'évaluation, de l'approbation et de la mise en œuvre de toute modification apportée au cadre ASBU. L'OACI propose donc le processus de gestion des changements suivant :

- a) un État ou une organisation internationale accréditée qui veut proposer un changement au cadre ASBU devrait accompagner sa demande du motif de la modification proposée et des documents justificatifs, le cas échéant ;
- b) le Secrétariat de l'OACI, avec l'appui de l'Équipe ASBU PPT, effectuera une première évaluation de la proposition en vue d'un examen ultérieur plus approfondi ;
- c) si la proposition concerne les normes et pratiques recommandées (SARP) de l'OACI ou les Procédures pour les services de navigation aérienne (PANS), la Commission de navigation aérienne examinera et approuvera, modifiera ou rejettera la proposition en conformité avec le processus établi. Si la proposition ne concerne pas les SARP ou

les PANS, le Secrétariat de l'OACI examinera et approuvera, modifiera ou rejettera la proposition ;

- d) si la proposition est approuvée, avec ou sans modifications, selon les étapes indiquées ci-dessus, le Secrétariat de l'OACI l'ajoutera dans le cadre ASBU. Si la proposition est rejetée, l'OACI en informera l'auteur et lui indiquera le motif du refus.

2.2.8 Le cadre ASBU est constitué d'un groupe de mises à niveau visant à renforcer les capacités d'un système de navigation aérienne, compte tenu des besoins opérationnels particuliers et des services minimaux à assurer pour l'aviation civile internationale. Pour faciliter la détermination de ces services minimaux, l'OACI est en train d'élaborer le cadre de blocs constitutifs de base (BBB).

2.3 **Cadre de blocs constitutifs de base (BBB)**

2.3.1 Le cadre BBB constitue le fondement de tout système de navigation aérienne solide. Il définit les services de base à fournir pour l'aviation civile internationale, en conformité avec les normes de l'OACI. Ces services de base se rapportent aux domaines suivants : aéroports, gestion du trafic aérien, recherche et sauvetage, météorologie et gestion des informations. Le cadre BBB définit aussi les utilisateurs finaux ainsi que les éléments d'actifs [infrastructure de communications, navigation et surveillance (CNS)] qui sont nécessaires à la prestation de ces services.

2.3.2 Il s'agit d'un cadre indépendant et non d'un bloc du cadre ASBU, car il constitue une base de référence au lieu de comporter des étapes évolutives. Cette base de référence est définie par les services de base reconnus par les États membres de l'OACI comme étant nécessaires au développement sécuritaire et ordonné de l'aviation civile internationale. Une fois établis, ces services de base constituent la base de référence pour toute amélioration opérationnelle.

2.3.3 Le cadre BBB sera continuellement mis à jour, en fonction des modifications apportées aux dispositions de l'OACI. Un projet initial de cadre BBB est offert en ligne sur le portail GANP (<https://www4.icao.int/ganportal/BBB>), mais les cadres BBB seront intégrés à une application Web dans un format similaire à celui du cadre ASBU (voir AN-Conf/13-WP/25).

3. **CONCLUSION**

3.1 Le niveau technique mondial, visant à appuyer les gestionnaires techniques, découlera du niveau stratégique mondial qui fournira une orientation stratégique de haut niveau. Il permettra de coordonner les efforts des parties prenantes de l'aviation afin d'assurer une évolution harmonisée du système de navigation aérienne. Pour tenir compte de cette évolution et veiller à ce que le système demeure pertinent, il sera possible de mettre à jour le contenu technique tout en maintenant la stabilité de la structure. Le cadre ASBU est constitué d'un groupe de mises à niveau qui visent à accroître, suivant une approche axée sur les performances, les capacités d'un système de navigation aérienne tout en assurant au moins les services minimaux pour l'aviation civile internationale. Pour faciliter la détermination de ces services minimaux, l'OACI est en train d'élaborer le cadre BBB.

3.2 À la lumière de ce qui précède, la Conférence est invitée à approuver la recommandation suivante :

Recommandation 1.2/x — Niveau technique mondial de la sixième édition du GANP

Il est recommandé que la Conférence :

- a) demande à l'OACI de donner accès aux cadres de mises à niveau par blocs du système de l'aviation (ASBU) et de blocs constitutifs de base (BBB) dans un format interactif sur le portail GANP ;
- b) approuve le processus de gestion des changements proposé pour la tenue à jour du cadre ASBU ;
- c) approuve, en principe, la mise à jour du cadre ASBU et la version initiale du cadre BBB, compte tenu des modifications apportées par la Conférence ;
- d) demande à l'OACI de continuer à travailler avec les États, les organisations internationales et les autres parties prenantes sur l'élaboration du niveau technique mondial de la sixième édition du GANP en vue de son entérinement à la 40^e session de l'Assemblée de l'OACI.

— FIN —